

Bientôt un texte européen pour interdire les produits en plastique à usage unique

Dossier de la rédaction de H2o
January 2019

Une directive européenne visant à interdire les objets en plastique à usage unique a été validée. Son chemin législatif est loin d'être fini : elle devrait entrer en vigueur à l'horizon 2021.

Adieu coton-tiges, pailles et touillettes café jetables... Ces produits en plastique à usage unique, qui envahissent les océans, seront dans l'avenir interdits dans l'Union européenne (UE), grâce à un accord récent. Le texte de la directive avait été dévoilé en mai 2018, d'après une proposition initiale de la Commission européenne. Il a finalement été adopté dans la nuit du 18 au 19 décembre 2018, après plusieurs heures d'ultimes négociations entre les négociateurs du Parlement européen, les États membres et de la Commission. Il vise à interdire une dizaine de catégories de produits à usage unique, qui représentent eux seuls 70 % des déchets choqués dans les océans et sur les plages. Le texte doit toutefois encore recevoir l'assentiment officiel des deux institutions, Parlement et Conseil de l'UE et ne pourra entrer en vigueur qu'à l'horizon 2021. La Commission européenne présente sa directive comme "l'instrument juridique le plus ambitieux au monde en matière de déchets marins". Certains produits en plastique à usage unique seront ainsi interdits s'il existe des alternatives sans plastique, comme les coton-tiges, les couverts, les assiettes, les pailles, les agitateurs de boissons ou encore les bâtons pour ballons. Pour d'autres produits, l'objectif est de réduire leur consommation au niveau national, d'être plus exigeant sur leur conception et leur étiquetage ou encore de fixer des obligations aux producteurs en matière de gestion et de nettoyage des déchets. Outre la protection des océans, la Commission fait valoir que la directive présente d'autres avantages environnementaux et économiques ; elle permettra par exemple d'éviter l'émission de 3,4 millions de tonnes d'équivalent CO2. L'alliance Rethink Plastic, qui regroupe des ONG pour un avenir sans plastique, a qualifié le texte de "pas en avant important", mais estime qu'il ne répondait "pas pleinement à l'urgence de la crise des plastiques". "L'UE mérite des éloges pour avoir été la première région à introduire de nouvelles lois visant à réduire la pollution par les plastiques à usage unique et les déchets plastiques dans nos champs, rivières et océans. Ce qui est moins louable, c'est que le lobby du plastique - soutenu par certains gouvernements - a aussi retardé et affaibli son ambition", a affirmé Meadhbh Bolger, de Friends of the Earth Europe au nom de Rethink Plastic.

Sciences et Avenir sur ressource de l'AFP